

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1510
78 - Yvelines
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture des Yvelines

INFO.

Objet : développer le lien social, la solidarité, l'entraide, la confiance en soi et l'éveil à la santé physique et psychologique à travers : l'enseignement et la pratique de différentes techniques de développement personnel, de bien être, de soin, du corps, de relation d'aide et d'écoute, de communication et toute forme d'éveil de la conscience ; la pratique, accompagné ou non, de diverses activités de resocialisation, d'acquisition du sentiment de fierté, de responsabilisation progressive, par la maîtrise du numérique (informatique, hébergement de données et de sites internet, audio et vidéo) pour s'insérer dans des réseaux sociaux, la participation à des actions bénévoles locales, nationales ou internationales, la construction de voyages éducatifs, le bricolage partagé à domicile ou la cuisine autrement, la santé par la création d'un collectif alimentaire (achat groupé de produits bio, récupération de produits maraîchers invendus, distribution, tri, recyclage), la création et la gestion d'une bibliothèque communautaire et toute autre thème d'activité que l'association jugera nécessaire à l'épanouissement de ses membres ; et cela en dehors de toute forme de nuisance physique et/ou psychologique humaine et animale ; pour développer son activité, l'association peut être amenée à organiser des conférences, des formations, des stages, des ateliers d'éveil, des évènements, des concerts, des séminaires, des voyages interculturels, éditer des publications et des œuvres audiovisuelles, proposer des objets dérivés, créer tous supports et produire ou participer à toutes manifestations visant à promouvoir son savoir-faire et sa visibilité médiatique ; l'association est également habilitée à effectuer toute opération de gestion, de commerce, de collecte de fonds, pouvant servir et financer ses projets ; elle s'accorde le choix de déléguer certaines de ses activités à des tiers, personnes morales comme physiques, à tout moment, par simple décision du conseil d'administration

Siège social : 12, place de l'Égalité, 78280 Guyancourt.

Date de la déclaration : 20 novembre 2017.